



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°06/2012 du 22 février 2012

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89020 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 18h30-20h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 18h30-20h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 18h45-20h30

e-mail : courrier@yonne.gouv.fr

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 06/2012 du 22 février 2012

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP et service courrier), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°06 du 22 février 2012

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

PREF/MAP/2012/0011	22/02/2012	Arrêté relatif à la mise en oeuvre de la suppléance du préfet le jeudi 23 février 2012 de 7 heures 30 à 18 heures	3
--------------------	------------	---	----------

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

**ARRETE N° PREF/MAP/2012/0011 du 22 février 2012
relatif à la mise en oeuvre de la suppléance du préfet
le jeudi 23 février 2012 de 7 heures 30 à 18 heures**

Article 1^{er} : M. Raymond YEDDOU, Sous-préfet de Sens, est désigné pour assurer la suppléance du préfet de l'Yonne, absent, le jeudi 23 février 2012 de 7 heures 30 à 18 heures.

Jean-Paul BONNETAIN